



## **Réseau des femmes parlementaires des Amériques**

### **PROPOSITION DE STRATÉGIES D'ACTION DU RÉSEAU POUR LA PÉRIODE DE 2009 À 2014**

#### **1. Description et objectifs du Réseau**

Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques est un forum ouvert à l'ensemble des femmes parlementaires du continent.

Créé en 1999, le Réseau fait partie de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), une organisation qui réunit, depuis 1997, les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

Au sein des parlements des Amériques, le Réseau favorise la concertation sur des questions relatives à la condition féminine en vue de promouvoir l'équité entre les hommes et les femmes, la paix et le développement humain ainsi que l'engagement des femmes dans les processus décisionnels de nos sociétés.

Les objectifs du Réseau sont :

- d'encourager la représentation et l'action des femmes dans les Parlements des Amériques, de stimuler les échanges d'expériences entre ces dernières et de promouvoir la solidarité entre les femmes en général;
- de veiller à ce que les parlementaires, hommes et femmes, prennent en considération les droits et les demandes des femmes dans la perspective du respect des droits de la personne et d'une meilleure répartition de la richesse;
- d'appuyer la participation des femmes dans les Parlements des Amériques et de créer des mécanismes de communication des activités des femmes parlementaires.

Le Réseau tient une Réunion annuelle, préférablement lors de l'Assemblée générale de la COPA. Le Secrétariat du Réseau est hébergé par l'Assemblée nationale du Québec.

## 2. Stratégies d'action

Les premières stratégies d'action du Réseau ont été énoncées sous forme de plan d'action, adopté en 2003. Ce plan ambitieux identifiait dix domaines d'action dans lesquels l'organisation investirait ses efforts et son attention. Au courant des cinq dernières années le Réseau a su réaliser plusieurs des objectifs qu'il s'était fixés en 2003, notamment en ce qui a trait à l'organisation de séminaires thématiques, le développement du site Internet [www.feminamericas.org](http://www.feminamericas.org) et l'augmentation des liens et de la communication entre les femmes parlementaires des Amériques. À l'aube de 2009, le Réseau souhaite mettre à jour ses stratégies d'action pour que celles-ci soient mieux ciblées au regard de son développement actuel en tant que forum privilégié d'échanges et de débats pour les femmes parlementaires des Amériques.

### 2.1 Axes prioritaires d'intervention du Réseau:

Le Réseau agit sur trois axes prioritaires d'intervention, qui ont été conçus afin de maximiser son action dans le contexte des objectifs qui ont été mentionnés précédemment:

#### A) Positionner le Réseau comme protagoniste dans les Amériques pour les enjeux touchant la condition des femmes

*Créer un forum d'échange et de prise de positions qui soit dynamique et représentatif du continent américain.*

##### Actions recommandées

- Consolider le Réseau en sollicitant une participation accrue à ses activités des femmes élues provenant du plus grand nombre possible de parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques.
- Adopter des résolutions sur les enjeux abordés par le Réseau, qui témoignent de la solidarité et du consensus existant au sein des femmes parlementaires des Amériques.
- Donner un suivi approprié aux prises de position du Réseau en diffusant les résolutions adoptées auprès des assemblées parlementaires du continent et des organisations internationales concernées.
- Développer une relation plus soutenue avec les médias locaux, nationaux ou internationaux concernant les activités du Réseau dans le but d'augmenter la visibilité du Réseau.
- Animer et dynamiser la Commission de la santé et de la protection sociale au sein de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA).

## **B) Outiller continuellement les parlementaires sur les thématiques analysées par le Réseau**

*Renforcer l'expertise des membres du Réseau sur les mécanismes d'action et les enjeux associés aux thématiques d'étude afin de leur permettre de devenir des agents efficaces de changements au sein de leur société.*

### Actions recommandées

- Organiser des ateliers sur les thématiques du Réseau, en collaboration avec les assemblées parlementaires, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, le milieu académique et la société civile, afin de viser une action éducative pour les parlementaires.
- Poursuivre l'élaboration des banques documentaires.
- Systématiser et mettre à jour l'information, et la rendre accessible par l'entremise du site Internet du Réseau.
- Assurer le suivi de l'étude des thématiques actuelles et antérieures par des rapporteuses parlementaires qui présenteront leur rapport dans le contexte d'une réunion annuelle ou une réunion du Comité exécutif.
- Développer des partenariats de recherche avec le milieu universitaire et académique.

## **C) Promouvoir le leadership individuel et collectif des membres**

*Renforcer la capacité du Réseau à agir en tant qu'élément déclencheur et rassembleur de manière à mettre en oeuvre les moyens les plus efficaces pour favoriser l'avancement de la condition des femmes.*

### Actions recommandées

- Demander aux membres de présenter et de déposer auprès de leur Parlement respectif les résolutions adoptées par le Réseau pour en faire un élément déclencheur de discussion, de débat et de législation.
- Partager les succès des femmes parlementaires à l'égard de leur impact sur la législation et discuter des défis qu'elles ont rencontrés.
- Promouvoir des forums d'échange sur les différentes réalités parlementaires des membres du Réseau dans le but de s'appuyer et de se former mutuellement.
- Encourager les membres du Réseau à occuper des postes de leadership au sein de leur assemblée.